

Les paysages publiés dans Pays Comtois

Bertrand DELAVELLE, Jean-Christophe FOLTETE, ThéMA - CNRS-UMR, Université de Franche-Comté

Depuis quelques années, le « paysage régional » est en vogue. Il participe au regain d'une certaine identité territoriale, illustrée par l'éclosion récente de nombreux magazines régionaux : Pays du Nord, Terres Atlantiques, Alpes Magazine, ... La Franche-Comté n'a pas échappé à la règle et, en été 1995, paraissait le premier numéro de *Pays Comtois*. Dans son éditorial, le rédacteur en chef, Claude Barbeaux, exposait les ambitions de la revue, proposant aux Franchs-Comtois de redécouvrir leur région, de « révéler les multiples facettes d'un paysage hors norme ». Aux autres lecteurs, il proposait de « dépasser les clichés habituels que sont la neige, les pipes de Saint-Claude ou d'autres éléments de la vie comtoise qui, s'ils restent fondamentaux, ne doivent pas masquer d'autres saveurs, d'autres histoires, d'autres atmosphères, d'autres paysages, d'autres légendes ». Bien que *Pays Comtois* soit un magazine qui s'efforce de ne pas tomber dans les stéréotypes, nous supposons toutefois

que les paysages qui y sont présentés répondent à certains critères esthétiques, s'inscrivant davantage dans une logique touristique que participant à une exploration systématique du territoire. S'il est normal qu'une telle revue présente la Franche-Comté avec subjectivité, consciente ou inconsciente, plusieurs questions méritent pourtant d'être posées : quels éléments de paysages apparaissent incontournables à montrer ? Toutes les parties de la région sont-elles également valorisées ? Certains sites sont-ils particulièrement vantés, d'autres sont-ils occultés ?

Pour tenter de répondre à ces questions, les photographies de paysages de la revue ont été décrites puis analysées. Ainsi, à partir d'un échantillon d'environ 30 numéros (ce qui représente 67 % de l'ensemble jusqu'à l'année 2002), plus de 500 photographies ont été enregistrées puis décryptées ; pour les deux tiers, le point de vue est localisé, en dépit d'une certaine imprécision. Parallèlement, des informations d'occupation du sol (Corine Land Cover) et de relief sont mobilisées pour comparer les paysages « recommandés » par la revue et les paysages « objectifs » de la totalité de l'espace comtois.

Bâti, forêts de conifères et eau : quelques éléments privilégiés

Globalement, les photographies se composent de nombreux éléments d'occupation du sol, avec toutefois des préférences : les prairies et les surfaces boisées y prennent par exemple une place très importante. Les zones d'élevage et les forêts occupent en Franche-Comté une surface considérable, il est donc logique de retrouver cette tendance dans Pays Comtois. Cependant, en comparant la composition moyenne des photographies et celle de l'espace régional pris en totalité, il apparaît un certain décalage (fig. 1). Parmi les thèmes davantage représentés dans la revue que dans le réel, le bâti se distingue nettement. On peut ainsi recenser environ 40 % de photographies contenant du bâti urbain, dont le quart est occupé exclusivement par cette forme de paysage. Ensuite viennent les forêts, qui figurent en seconde position parmi les éléments récurrents. Bien que dans la forêt comtoise, les feuillus l'emportent en surface, ce sont les conifères qui apparaissent ici le plus fréquemment. Cependant,

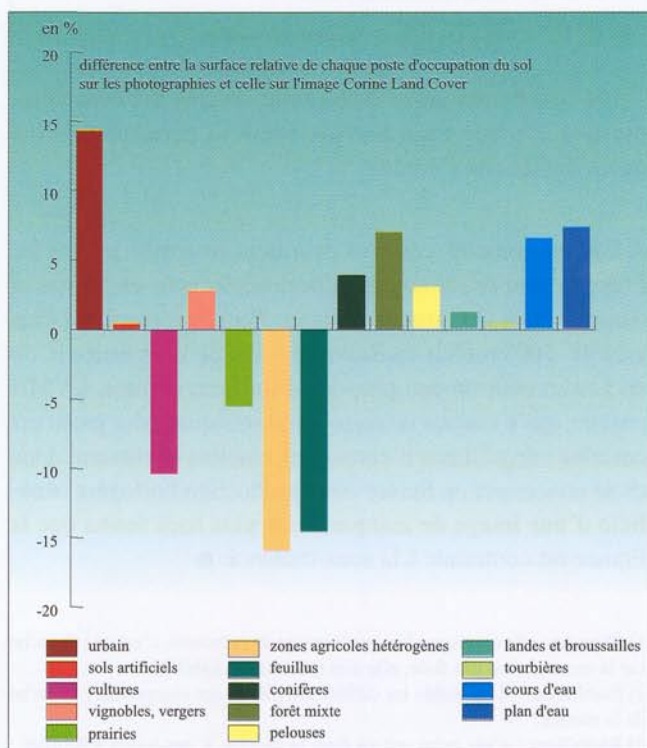


Fig. 1 - Composition des photographies de l'espace comtois

ils n'occupent que partiellement les photographies, combinés le plus souvent aux prairies, aux pelouses ou au bâti urbain. Enfin, les zones de tourbières et surfaces en eau bénéficient également d'une sur-représentation.

Dans *Pays Comtois*, les paysages régionaux s'appuient donc sur quelques éléments fondamentaux. Inversement, les cultures, les zones de mélanges entre

cultures et végétation naturelle ainsi que les forêts de feuillus apparaissent bien peu souvent au regard de leur superficie réelle.

Des espaces recommandés aux espaces oubliés

Un tiers des photographies ne peut être localisé car aucun point de repère n'y figure. Malgré cette difficulté, la distri-

bution spatiale des autres photographies est tout à fait remarquable : la partie haute du massif jurassien est en effet parcourue d'un cordon presque ininterrompu ; les Vosges sont également le lieu d'une forte concentration d'illustrations (fig. 2). Ailleurs, l'espace n'est jamais couvert dans sa continuité et ce sont principalement les villes et bourgades comtoises qui focalisent l'attention : Besançon, Belfort, Vesoul mais aussi Champlitte et l'Isle-sur-le-Doubs. Enfin, une présence plus ténue des photos est visible sur les bordures occidentales du massif jurassien, surtout du côté du Vignoble. À cet ensemble de sites dont l'image est privilégiée dans la revue, répondent des espaces vides non moins remarquables. Les plateaux de Haute-Saône figurent parmi les zones les plus ignorées, suivies par les basses vallées de la Loue et du Doubs, autour de la ville de Dole. À l'intérieur même du massif jurassien, existent de très forts contrastes : les premiers plateaux ne sont guère privilégiés par rapport aux marges frontalières, sauf quand ils se parent de paysages au relief plus accusé (vallées de la Loue et du Lison) ou à la composition plus variée (zones des lacs du Jura). Pourtant, cette règle ne se vérifie pas sur la totalité du territoire, puisque la vallée du Dessoubre et la Petite Montagne, qui tranchent avec la monotonie des zones de plateaux, figurent aussi parmi les espaces oubliés.

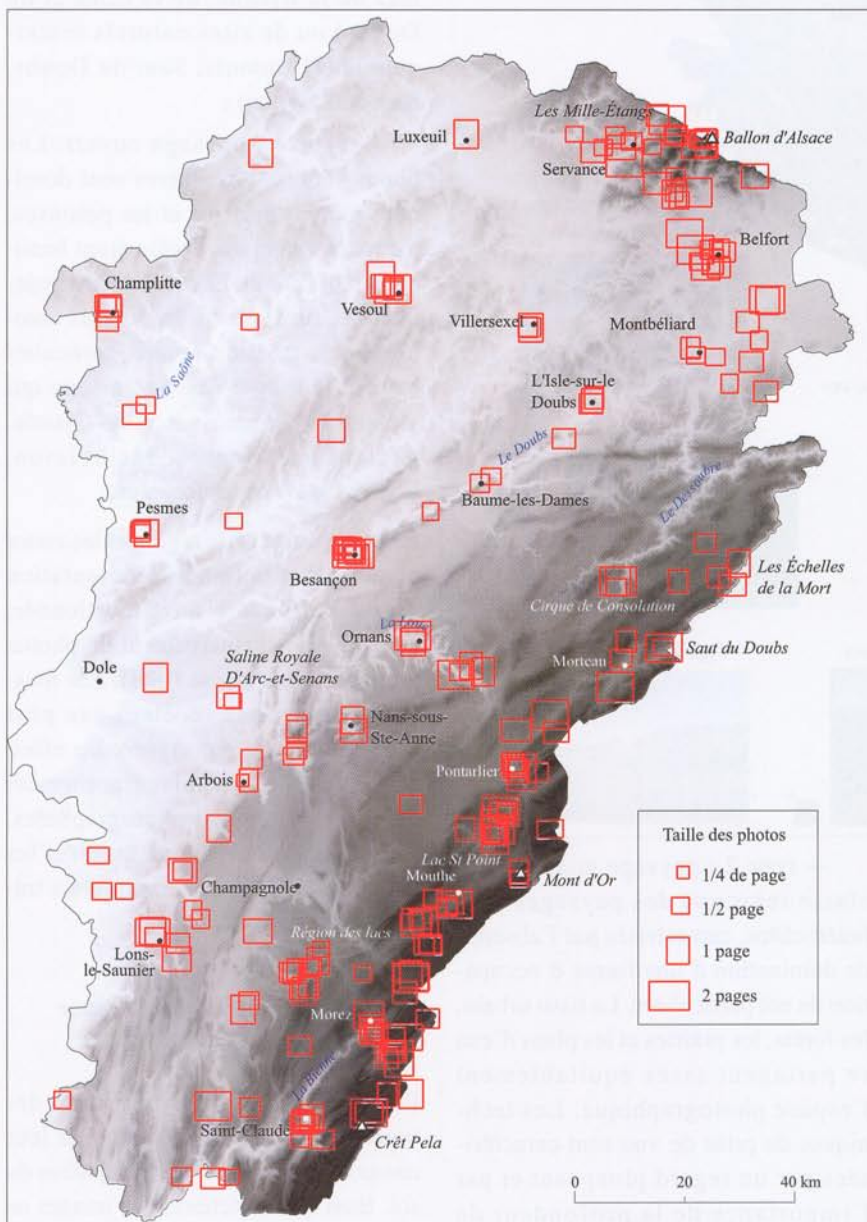
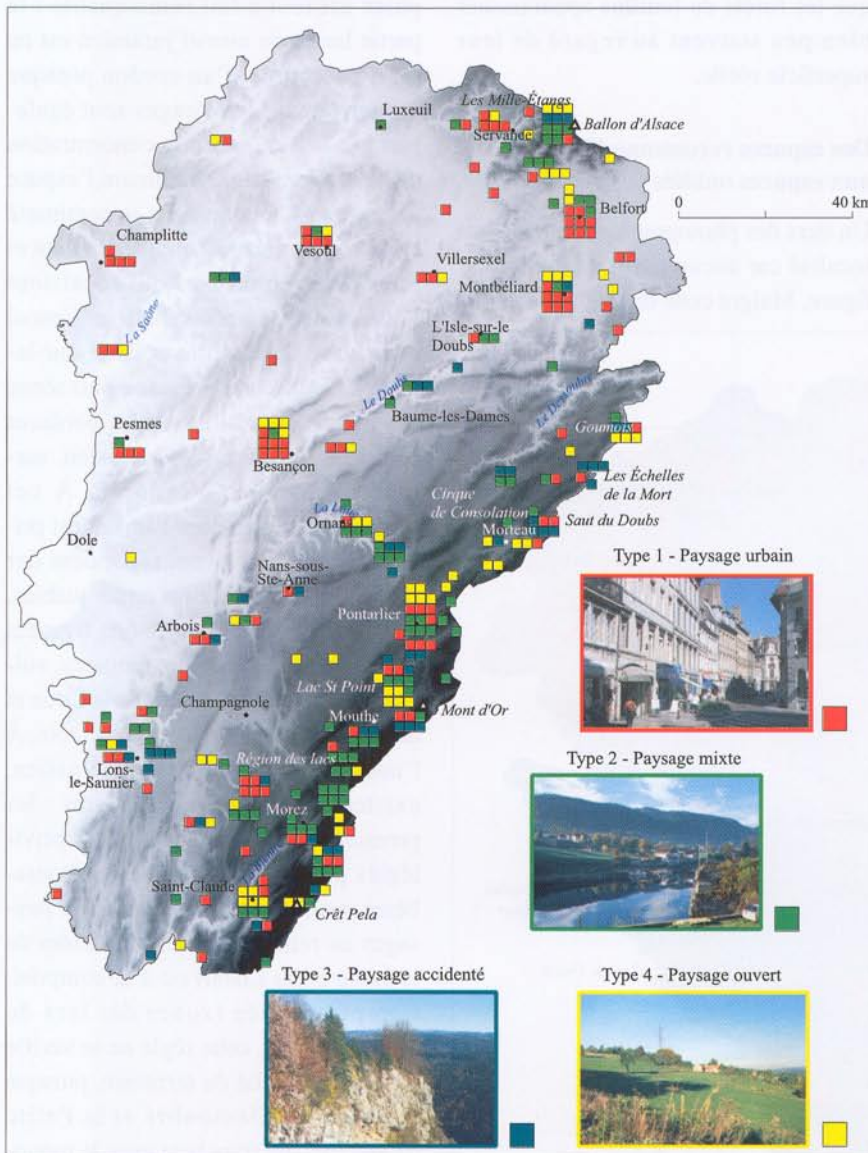


Fig. 2 - Localisation des photographies

Quatre paysages-types proposés dans *Pays Comtois*

Afin de synthétiser la nature des « paysages types » publiés dans *Pays Comtois*, nous avons regroupé les photographies par une analyse statistique appliquée au critère d'occupation du

Fig. 3 - Distribution spatiale des quatre paysages types



sol et du relief. Quatre grandes classes se dégagent (fig. 3) :

— type 1 : paysage urbain. La distribution spatiale de cette classe est nettement calquée sur l'armature urbaine de la région ; les éléments vus sont liés au bâti. Ces photographies sont en outre marquées par une utilisation très importante de la contre-plongée et par une profondeur de champ limitée, techniques photographiques propres aux paysages urbains ;

— type 2 : paysage mixte. Cette classe regroupe des paysages plus hétéroclites, caractérisés par l'absence de domination d'une forme d'occupation du sol particulière. Le tissu urbain, les forêts, les prairies et les plans d'eau se partagent assez équitablement l'espace photographique. Les techniques de prise de vue sont caractérisées par un regard plongeant et par l'importance de la profondeur de champ ;

— type 3 : paysage accidenté. Les formes paysagères présentent de nombreux aspects propres aux zones accidentées, caractère confirmé par la fréquence élevée des pentes fortes et des corniches rocheuses. La domination des surfaces boisées y est écrasante, puisque celles-ci occupent plus de 70 % de l'espace photographié. Il s'agit surtout de zones escarpées (vallées de la Bienne, de la Loue et du Doubs) ou de sites naturels remarquables (Goumois, Saut du Doubs, Saut de l'Ognon) ;

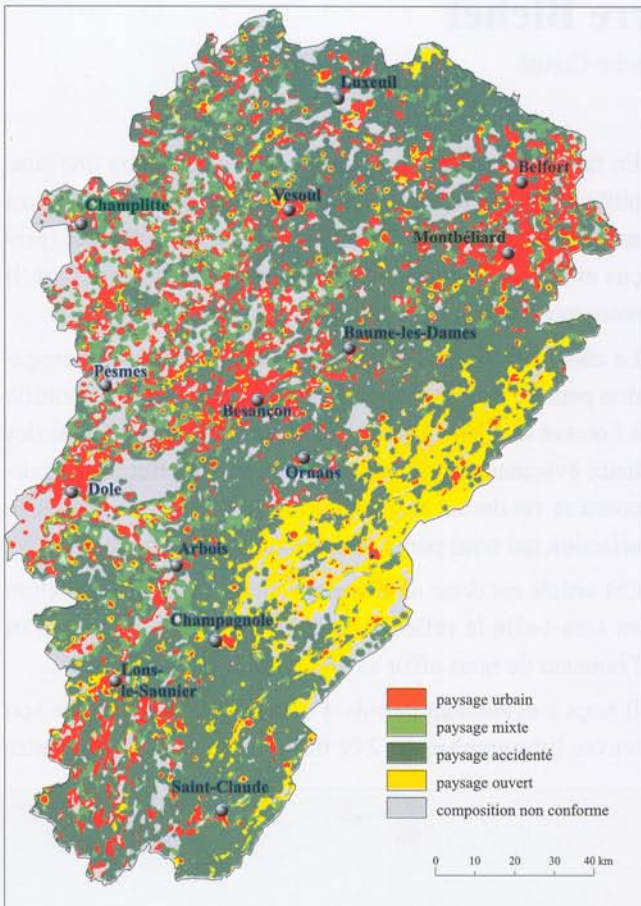
— type 4 : paysage ouvert. Les photographies paysagères sont dominées par les prairies et les pelouses, l'impact visuel des forêts étant beaucoup plus discret. Elles sont principalement localisées dans les Vosges comtoises et le massif jurassien, particulièrement le long d'une vaste zone qui s'étend de Goumois à Saint-Claude, passant par Mouthe, Malbuisson, Chaux-Neuve et les Rousses.

La partie ouest de la région et les zones planes, dont la faible représentation dans *Pays Comtois* a été mentionnée, est couverte exclusivement de photos de la première classe (bâti). Les massifs montagneux recèlent une plus grande richesse paysagère. En effet, aucune classe ne domine franchement ces zones fortement photographiées, traduisant la volonté de montrer les moyennes montagnes comtoises à travers des images diverses.

Les paysages au sein de l'espace comtois : lacunes et potentiels

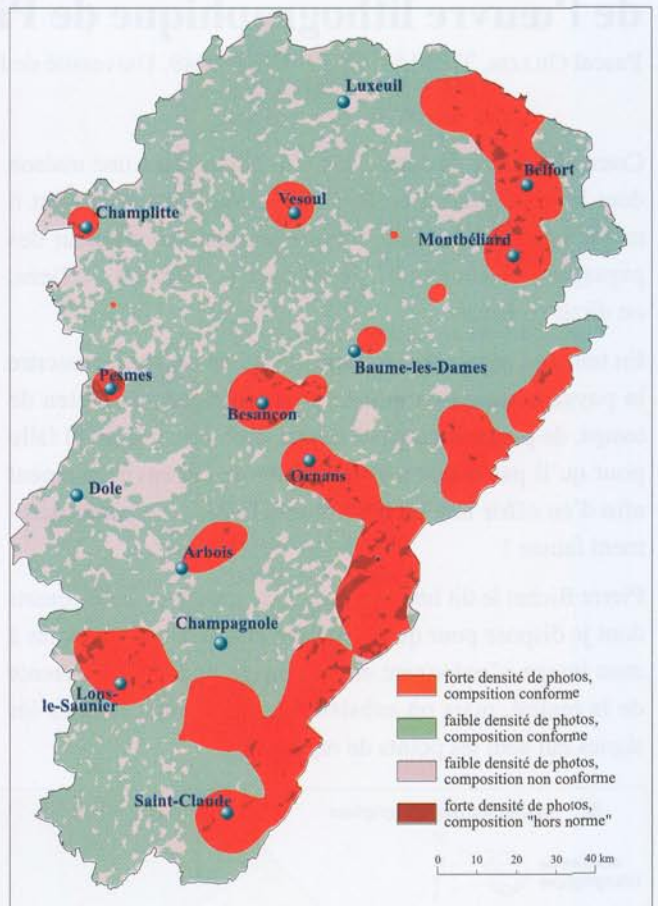
Il est possible de décrire chacun des types de paysage précédents par leur composition moyenne d'occupation du sol. Bien que la richesse des images ne puisse guère se résumer avec un tel

Fig. 4 - Conformité des paysages par rapport aux types de référence



degré de simplicité, cette méthode permet d'appliquer à l'ensemble du territoire la question suivante : le paysage local est-il conforme à un des grands types présentés dans Pays Comtois et si oui, est-il valorisé dans cette revue ou bien « oublié » ? Chaque lieu de l'espace comtois, de par la composition de son voisinage, est donc associé à une des 4 classes définies précédemment si une parenté est observée ; dans le cas contraire, il est attribué à une classe de lacune paysagère. D'après la figure 4, une grande partie de l'espace régional répond potentiellement aux critères identifiés sur l'échantillon des photographies analysées. Les paysages urbains soulignent ponctuellement le semis des villes, alors que les paysages ouverts forment une large zone continue sur une partie des seconds plateaux jurassiens. Si l'espace potentiel des paysages forestiers apparaît quelque peu exagéré, c'est probablement dû à l'analyse de l'occupation du sol indépendamment de celle du relief. Enfin, les paysages mixtes forment souvent la jonction entre des zones plus nettement

Fig. 5 - Superposition entre densité de photographies et conformité



définies. Outre la spatialisation des 4 types de paysages, certaines zones ne semblent pas répondre aux critères de composition : ces « paysages oubliés » correspondent notamment aux grandes terres agricoles (Finage, Haute-Saône occidentale) et aux vastes massifs boisés (forêts de Chauv, du Massacre, de Joux...).

En comparant la densité locale des photographies de notre échantillon avec les mesures de parenté des paysages avec l'un ou l'autre des 4 types, il est possible de faire émerger non seulement les zones dont les caractéristiques ne sont pas conformes à la revue, mais aussi celles qui sont oubliées même si potentiellement elles pourraient y figurer (fig. 5). Ainsi, dans une bonne partie de l'espace comtois, la faible couverture photographique ne signifie pas une absence de paysages « potentiellement publiables ». On peut aussi supposer que les seuls éléments d'occupation du sol ne suffisent pas pour définir les critères de choix des paysages représentés dans Pays Comtois ■